





Bordereau de signature

DEC2016_0168



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	27/10/2016	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	27/10/2016	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2016-10-27)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS

SECTEUR DES MARCHES PUBLICS

REF : RE

DEC2016_0168

DECISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHE PUBLIC DE SERVICES N°2016/055 RELATIF AUX ATELIERS COACHING EMPLOIS DESTINES AUX NOISIELIENS.

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment l'article 42-3°,

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 28 et 30-10°,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016 portant délégation de pouvoir au Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la volonté de la Commune de Noisiel d'inscrire un public éloigné de l'emploi dans une dynamique professionnelle en leur permettant notamment d'acquérir les codes sociaux en vigueur dans le monde du travail dans le cadre d'ateliers coaching,

CONSIDERANT la proposition de la Compagnie MASQUARADES,

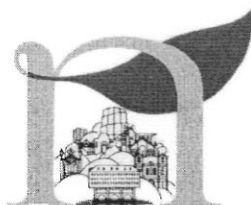
CONSIDERANT que la prestation relève de la catégorie d'achat « Services » et de la catégorie 19.03.11 « Ateliers coaching emplois » dont la valeur ne dépasse pas 25.000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la Compagnie MASQUARADES, sise 37/39 allée du Closeau, 93160 Noisy-le-Grand, représentée par Monsieur Pierre MARQUIS agissant en sa qualité de Président, le marché public de services n°2016/055 relatif aux ateliers coaching emplois par l'utilisation de techniques théâtrales, pour un montant global et forfaitaire de 4 997,00 € TTC (quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept euros toutes taxes comprises), frais de transport inclus. Le règlement s'effectuera, après service fait, sur présentation de la facture.

ARTICLE 2 : L'intervention intitulée « Rés'Urgence » se déroulera les 8, 9 novembre et du 14 au 18 novembre 2016 inclus, soit une durée de 7 jours. Le nombre de participants est 12 personnes maximum.

1/2



Suite de la décision N°2016_ portant sur la conclusion du marché public n°2016/055.

ARTICLE 3 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 4 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Trésorier Principal de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel, pour exécution,
- Au titulaire du marché.

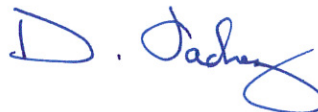
Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 6 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 26 OCT. 2016

Le Maire,



Daniel VACHEZ.



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	27 OCT. 2016
Affiché le	27 OCT. 2016
Notifié le	
Publié le	27 OCT. 2016

